



Bagnes, le 27 septembre 2018

## Communiqué de presse

### Le Conseil général de la Commune de Bagnes est aussi favorable à fusionner avec son voisin vollégeois.

Moins d'un mois après la décision du Conseil municipal, c'est au tour du législatif de la commune bagnarde d'approuver le principe de fusion. Rassemblés hier soir, les membres du Conseil général de Bagnes ont voté en faveur du principe de fusion avec la Commune de Vollèges. Soumis par l'Exécutif, le projet a recueilli 24 voix favorables et 9 voix défavorables. 4 Conseillers généraux se sont abstenus.

Pour rappel, le projet sera soumis aux deux populations communales le 10 février 2019. L'entrée en vigueur de la future commune, nommée Val de Bagnes, se ferait au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Mélanie Mento**  
Présidente du Conseil général de Bagnes

**Nicolas Jost**  
Secrétaire du Conseil général de Bagnes

#### Contact

- Mélanie Mento : Tel. 079 704 91 67
- Nicolas Jost : Tel. 079 555 18 10